

JUSTICE DE PROXIMITE

Le concept de « justice de proximité » est au cœur de notre organisation dont la mission est d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services de justice rendus à la population et d'éviter la récurrence de conflits qui fragilisent la cohésion sociale et le développement durable.

RCN J&D au Rwanda, un partenaire actif du secteur de la justice ...

RCN J&D travaille en faveur du renforcement de la justice, de la prévention et de la résolution locale de conflits depuis 1994. Au lendemain du génocide, RCN J&D a soutenu la reconstruction du système judiciaire rwandais et a accompagné la justice dans la résolution du contentieux du génocide.

Depuis 2006 et dans le cadre de l'accompagnement de différentes réformes au Rwanda, nos programmes se concentrent sur la gestion des conflits fonciers au niveau local avec un accent particulier sur l'accès des femmes à la terre, le renforcement de la justice de proximité et le mémoire du génocide. RCN J&D a acquis une forte expérience dans ce domaine et participe à la diffusion des bonnes pratiques issues de ses réflexions.

LE PROJET « UBU »

♦ LE CONTEXTE

La politique nationale d'aide légale adoptée en 2014 vise à promouvoir l'accès à la justice des personnes vulnérables et à les sensibiliser davantage à leurs droits reconnus par la loi. Pour offrir des services de qualité à ses citoyens en vue d'aboutir aux principes de base de justice de proximité, le renforcement de capacités techniques des Acteurs de la Justice de Proximité (AJP) dont Abunzi, Instances de base, Agents MAJ et OSCs; s'avère nécessaire. Pour répondre à ces besoins, RCN J&D a développé au Rwanda, un projet de 3 ans appelé « Ubutabera Bwegereye Umuturage (Justice proche du Citoyen) (UBU sigle en Kinyarwanda)» grâce à l'appui financier de l'Ambassade du royaume de Pays-Bas au Rwanda.

♦ OBJECTIFS DU PROJET UBU...

- Renforcer l'accès à la justice des populations en améliorant la connaissance de leurs droits fondamentaux et du fonctionnement du système de justice de proximité par les bénéficiaires de la justice (en particulier les femmes et les groupes vulnérables), leur permettant de faire valoir leurs droits.
- Améliorer la capacité des prestataires de justice (y compris les acteurs étatiques et les OSC) à fournir des services de justice de haute qualité, à informer la population de leurs droits et du fonctionnement du système de justice, et à aider les citoyens (en particulier les femmes et les groupes vulnérables) à exercer leurs droits. Ainsi, la satisfaction du public à l'égard des services des prestataires de justice augmentera.
- Renforcer la capacité des organisations de la société civile du secteur de la justice à mener des activités de plaidoyer dans le but d'influencer un changement positif dans le système de justice, en particulier pour la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, dans l'intérêt de la population (en particulier des femmes et des groupes vulnérables). Ainsi, les OSC entreprendront plus d'initiatives de plaidoyer.

♦ LES RESULTATS ATTENDUS SONT :

- Les Acteurs de Justice de Proximité (AJP) sont appuyés pour donner une justice de qualité en accord avec les principes de droits humains.
- Les AJP comprennent, acceptent et mettent en action leur rôle et mandat respectif dans le domaine de la justice de proximité, ils collaborent d'une manière complémentaire.
- Les AJP disposent des connaissances nécessaires pour donner un service à temps, fiables, abordable et de manière transparente.
- Les OSCs ont une compréhension commune de droits fondamentaux de la population, du secteur de la justice, et de leur rôle dans la société Rwandaise.
- Les OSCs ont des ressources nécessaires et des structures fortes pour remplir leur mandat.
- Les OSCs se comportent d'une manière affirmative et responsable dans le respect de leur mandat et des causes qu'elles représentent et défendent.
- Les OSCs mettent en place un réseau d'échanges

d'informations, renforcent l'efficacité et la complémentarité de leurs respectives interventions, engagent d'une seule voix des actions de plaidoyer.

- Les OSCs conseillent, s'expriment et demandent des comptes au gouvernement et aux responsables des institutions publiques.
- Le grand public a connaissance de ses droits fondamentaux et sur l'administration de la justice de proximité
- Le grand public fait la promotion du respect des droits en jouant un rôle important dans la diffusion élargie de l'information acquise.
- Le grand public est convaincu qu'il peut défendre ses droits devant les autorités judiciaires compétentes.
- Le grand public reconnaît les défis supplémentaires auxquels fait face les femmes et les groupes vulnérables ou marginalisés, et leur capacité à être des acteurs du changement positifs.
- Le grand public participe à la création des conditions plus équitables pour les femmes et les groupes vulnérables ou marginalisés d'accès à la justice et revendiquer leurs droits.

♦ ACTIONS DU PROJET UBU

- Ateliers de concertation entre les Abunzi, Autorités locales, Juges de tribunaux de Base et les Agents MAJ,
- Visites de suivi du travail des Abunzi
- Ateliers sur l'exécution des décisions
- Appui en exécution des jugements/décisions
- Tours des caravanes juridiques.
- Dialogues communautaires
- information sur les lois à travers les téléphones mobiles
- Appui des para juristes des OSCs.
- Réunions des OSCs membre de JRLOS sur leur rôle dans le secteur de la justice
- Ateliers de formation aux OSCs membres de JRLOS sur leur rôle dans le secteur de la justice
- Aide Légale
- Plaidoyer.

LIEUX D'INTERVENTION

le projet intervient dans 6 districts : Kicukiro (Ville de Kigali), Nyanza (Province du Sud), Kayanza et Ngoma Province de l'Est Rutsiro et Karongi (Province de l'Ouest).

PARTENAIRES

Partenaires Institutions

- Ministère de la Justice
- Autorités Locales (District, Secteur et Cellule)
- Comités des Conciliateurs (Abunzi)



Partenaires de la société civile et autres institutions

- ARAMA
- TUBIBE AMAHORO
- HAGURUKA



Autres Partenaires

- VIAMO
- MASHIRIKA
- University of Sheffield



NOTRE ORGANISATION

RCN Justice & Démocratie est une ONG internationale belge créée en 1994 au lendemain du génocide au Rwanda. Sa mission vise à garantir le respect des droits fondamentaux de toute personne en défendant plus particulièrement le droit à la justice, ainsi que les droits reconnus par les conventions internationales. RCN J&D a son siège A Bruxelles (en Belgique) et intervient essentiellement dans des pays en sortie de crise et des pays en voie de développement. Elle développe actuellement ses programmes au Rwanda, en République démocratique du Congo (RDC) et au Maroc.



RCN Justice & Démocratie - Rwanda

Plot 48, KG 599 St., Rukiri I Remera, Kigali, Rwanda.

BP 5280

Tel : 0252 58 04 95

E-mail: info@rcn.rw

www.rcn-ong.be

Avec le soutien de :



Royaume des Pays-Bas

Rwanda

PROJET "UBUTABERA BWEGEREYE UMUTURAGE" (UBU)

2019 - 2021

Justice & Démocratie
RCN

